

EXTRAIT DE PROCES-VERBAL

Dans sa séance du mardi 30 septembre 2025, le Conseil intercommunal de l'ASIRE a :

- vu le préavis n° 05-2025 du 25 août 2025 ;
- vu le rapport de la Commission des finances ;
- considérant que cet objet figure à l'ordre du jour,

décide :

- 1) de valider la modification des statuts à l'article 30 avec l'ajout du texte « Les communes membres versent à l'association la totalité des montants reçus au titre du volet « élèves pondérés » de la péréquation des besoins structurels ».

Conseil intercommunal de l'ASIRE

Le Président

A blue ink signature, likely belonging to Carlos Bujard, written in a cursive style.

Carlos Bujard



La Secrétaire

A blue ink signature, likely belonging to Marjorie Franzini, written in a cursive style.

Marjorie Franzini

Poliez-Pittet, le 2 octobre 2025